

Les exemples de réduction de personnel dans les fonctions publiques de France, de Grèce, du Portugal, du Royaume-Uni, de l'Irlande ne doivent pas être un prétexte pour ne pas renouveler des postes dans la Fonction Publique Monégasque. Les situations financières ne sont pas les mêmes !

Le SAEC doit rester vigilant même si, M. le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales, que nous avons rencontré récemment (voir plus bas), nous a assuré que les départs en retraites seraient remplacés et que la politique de redéploiement n'entraînerait pas de réduction de personnel.

A ce propos, le Syndicat veillera attentivement à ce que cette politique ne se fasse pas au détriment des agents de l'Etat, notamment par une surcharge de travail.

Rencontre avec le Conseiller aux Affaires Sociales - 23 mai

Un calendrier de rencontres a été demandé au Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales par notre syndicat afin de lui remettre nos revendications concernant le futur texte.

Notre première rencontre, en date du 23 mai, avait pour objet principale de rappeler que nous souhaitons une loi moderne pour tous, afin qu'il n'y ait pas de disparités parmi les personnels des Fonctions Publiques.

Les revendications déposées portaient sur : le Droit Syndical d'une part, et sur la composition et le fonctionnement des Commissions Médicales, d'autre part. Sur ce point nous avons notamment demandé qu'il y ait 2 postes de médecins du Travail. Alors qu'actuellement un poste et demi est inscrit à l'organigramme, un seul poste est réellement pourvu et il est matériellement impossible pour un seul médecin de prendre en charge 4500 salariés.

De nouveaux sujets seront abordés lors de prochaines rencontres qui reprendront dès le mois de septembre.

Rencontre avec le Président du Conseil National- 23 mai

Nous avons pu exposer également au Président du Conseil National, M. Jean-François ROBILLON, ainsi qu'au Président de la Commission des Affaires Sociales, M. Alexandre BORDERO, notre désir d'**une loi moderne pour tous**.

Nous avons présenté nos propositions pour le Droit Syndical, et échangé nos points de vue sur le texte en préparation.

Nous ne manquerons d'ailleurs pas de nous rencontrer à nouveau dès que celui-ci aura été remis aux élus.

Le Secrétaire Général du Syndicat D.A.U., présent à nos côtés, revendiquait à juste titre le maintien des acquis des salariés du DAU et une loi pour les garantir.

Pouvoir d'achat

Source INSEE (<http://www.insee.fr>)

*« En avril 2011, l'indice des prix à la consommation (IPC) est en hausse de 0,3 %, après une augmentation de 0,8 % en mars. Sur un an, il s'accroît de **2,1 % (+2,0 % en mars)**. Hors tabac, l'indice est également en hausse de 0,3 % en avril (+2,0 % sur un an). Corrigé des variations saisonnières (CVS), l'IPC augmente de 0,2 % (+2,1 % sur un an).*

L'accroissement des prix au mois d'avril provient tout à la fois de l'augmentation des prix des produits manufacturés liée notamment à la fin progressive des soldes d'hiver et des fortes hausses de prix des produits énergétiques et alimentaires. »

Après une revalorisation de 0,8% en janvier, il n'y aurait pas de perte de pouvoir d'achat (sur un an) si le point indiciaire était revalorisé de 1,3% en juillet !

**Notre demande de revalorisation du point de 4%
est donc toujours d'actualité !**

Syndicats des Services Publics

Le S.A.E.C. participe depuis l'an dernier aux réunions mensuelles des syndicats des différents services publics de la Principauté.

Afin de mieux faire connaître aux usagers et aux agents des différentes corporations nos actions et souhaits communs, un bulletin des Syndicats des Services Publics a vu le jour ; il porte le nom de "MOTS CROISES" et est consultable sur notre site.

Pour contacter vos représentants, plusieurs solutions :

Lors des prochaines permanences :

- **Lundi 6 juin 14h – 17h**
- **Lundi 20 juin 14h – 17h**

(et sur rendez-vous de 12h à 14h et de 17h à 18h)
(Au dessus de la pharmacie de Fontvieille – 3^{ème} étage)

Il n'y aura pas de permanence en juillet et en août, nous recevrons uniquement sur rendez-vous

Par téléphone :
06 03 94 65 81

Par mail :
info@saec-monaco.com

Internet :

www.saec-monaco.com

(Il est rappelé que la cotisation syndicale est déductible des impôts sur le revenu à hauteur de 66 %)



SYNDICAT DES AGENTS DE L'ETAT ET DE LA COMMUNE

Bulletin d'information n° 21
Juin - Juillet 2011

Inquiétudes dans la Fonction Publique

Les déclarations de S.E.M. ROGER, lors de la conférence de presse du 6 mai dernier, reprises dans un article paru dans le Nice Matin du 7 mai 2011 ont semé l'inquiétude parmi l'ensemble des personnels de l'Etat et de la Commune particulièrement en ce qui concerne le personnel de la Fonction Publique, à savoir :

« Nous allons redéployer les postes. Concrètement, en permanence, des postes se libèrent, suite à des départs en retraite, des démissions, des mises en disponibilité. Aujourd'hui, quant un poste se libère, il ne sera pas remplacé. Mais nous discuterons avec le Chef de Service pour voir si le renouvellement de ce poste est justifié ou bien si on peut réaffecter ce poste dans un autre Service. »